

Lancement de l'expérimentation "article 51" de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux

Mots-clés : #cancer #établissements de santé #coopérations #produits de santé #soins de ville #officine #protection sociale #hôpital #CLCC #fédérations pro #médecins #libéraux #Espic #clinique #pharmaciens #e-santé #AP-HP #HCL #CHU-CHR #assurance maladie #rémunération #Vivalto #PUI

PARIS, 14 octobre 2021 (APMnews) - L'expérimentation de suivi à domicile des patients sous anticancéreux oraux, Onco'Link thérapies orales, réalisée dans le cadre de l'"article 51", coordonné par Unicancer et conduite dans 45 sites hospitaliers, a débuté, a annoncé la fédération des centres de lutte contre le cancer.

Cette expérimentation avait été autorisée fin 2020, rappelle-t-on (cf [dépêche du 09/12/2020 à 15:15](#)). Elle entre dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018, qui permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits.

"Ce parcours innovant, tant sur le plan organisationnel que financier, vise à améliorer la prise en charge de ces patients en structurant la coordination des équipes hospitalières et des professionnels de ville, pharmaciens d'officine et médecins traitants", indique Unicancer dans un communiqué.

L'intérêt des thérapies orales est un "mode d'administration, plus simple et moins invasif, [qui] améliore significativement le confort de vie des patients". Mais les effets indésirables sont "similaires à ceux observés dans les thérapies administrées par voie intraveineuse" et doivent être surveillés. "La facilité d'administration ne doit pas induire une minimisation du risque d'effets indésirables."

De plus, Unicancer pointe aussi le risque de non-adhésion au traitement quand les patients le prennent à domicile et les coûts des hospitalisations liées à cette non-adhésion (citant le chiffre de 7 millions d'euros pour 3.000 hospitalisations évitables dans le cancer du sein).

Mais comme ces traitements oraux sont pris à domicile, "les professionnels de santé doivent imaginer de nouvelles organisations pour accompagner les patients, détecter au plus tôt les effets indésirables, veiller aux interactions médicamenteuses et à la bonne observance des traitements pour assurer la qualité de la prise en charge".

Onco'Link va permettre la mise en place d'un circuit ville-hôpital, "structuré en 3 séquences de soins": initiation du traitement, avec une implication forte de l'équipe hospitalière et un accompagnement rapproché; suivi proximal réalisé par le pharmacien d'officine et l'infirmière de coordination (Idec); suivi plus "distal" du patient en concertation entre le médecin traitant et l'Idec.

Il est organisé autour des étapes de prescription, accompagnement éducatif, primo-dispensation, entretien pharmaceutique à chaque délivrance et télésuivi du patient.

45 sites hospitaliers

Avec un budget de 33,4 M€, il regroupe 45 sites expérimentateurs dans 12 régions: 18 centres de lutte contre le cancer (20 sites), 7 établissements de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) et 4 établissements des Hospices civils de Lyon (HCL) ainsi qu'un autre CHU, 10 CH, 1 établissement privé non lucratif (Espic) et 2

établissements privés (cf liste ci-dessous).

Sur 3 ans, il permettra à 15.000 patients adultes atteints de cancers solides et hématologiques, sous traitements anticancéreux oraux dont l'hormonothérapie en situation métastatique, de bénéficier de cet accompagnement.

Il devrait donc inclure 15.000 pharmacies et 15.000 médecins traitants.

Le financement se fera au forfait, avec un forfait pour les établissements incluant la rémunération du pharmacien hospitalier et de l'Idéc, les consultations de primo-prescription de chimiothérapies orales et des consultations de renouvellement de prescription par les oncologues; un forfait pharmacien pour le suivi du patient avec un entretien pharmaceutique à chaque dispensation et pour la coordination avec l'équipe hospitalière; un forfait médecin traitant, en sus des consultations, pour la coordination avec l'équipe hospitalière.

Une soixantaine d'anticancéreux oraux sont dispensés en officine, rappelle Unicancer dans le dossier de presse sur cette expérimentation.

Les 45 sites hospitaliers sont:

- **en Ile-de-France:** Gustave-Roussy à Villejuif (Val-de-Marne), Institut Curie à Paris et Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), AP-HP dans les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, Cochin, hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), Saint-Louis, Tenon et Henri-Mondor (Créteil), hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine)
- **en Auvergne-Rhône-Alpes:** Centre Léon-Bérard à Lyon, Centre Jean-Perrin à Clermont-Ferrand, HCL dans les GH Nord, Sud, Centre et Est, CH de Vienne, CH de Bourgoin-Jallieu (Isère), CH de Bourg-en-Bresse, CH de Valence, CH de Montélimar (Drôme), CH d'Aubenas (Ardèche), CH de Romans (Drôme), hôpital privé Drôme-Ardèche à Guilhaingud-Granges
- **en Bretagne:** CHU de Brest, Centre Eugène-Marquis à Rennes, CH de Cornouaille à Quimper
- **en Normandie:** Centre Henri-Becquerel à Rouen, Centre François-Baclesse à Caen, polyclinique de la Baie à Saint-Martin-des-Champs (Avranches, Manche, groupe Vivalto Santé)
- **dans le Grand Est:** Institut de cancérologie de Lorraine à Nancy, Institut Jean-Godinot à Reims, Centre Paul-Strauss à Strasbourg
- **en Pays de la Loire:** Institut de cancérologie de l'Ouest (ICO) à Nantes et Angers
- **en Occitanie:** Institut universitaire du cancer de Toulouse, Institut du cancer de Montpellier- **en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca):** Centre Antoine-Lacassagne à Nice, Institut Paoli-Calmettes à Marseille
- **en Corse:** CH de Bastia, CH Castelluccio à Ajaccio
- **en Nouvelle-Aquitaine:** Institut Bergonié à Bordeaux
- **dans les Hauts-de-France:** Centre Oscar-Lambret à Lille
- **en Bourgogne-Franche-Comté:** Centre Georges-François-Leclerc à Dijon.

Dans un communiqué, les Hospices civils de Lyon, dont 4 sites participent à Onco'Link, rappellent qu'ils ont mis en place dès 2014 le dispositif Oncoral, "un parcours pluridisciplinaire ville-hôpital innovant de suivi des patients ambulatoires sous anticancéreux oraux", qui était validé par l'ARS comme programme d'éducation thérapeutique. Ce programme inclut "250 nouveaux patients par an, sur l'hôpital Lyon-Sud".

fb/ab/APMnews

[FB7R0YOWD]

CANCER-HEMATO POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2021 APM International - <https://www.apmnews.com/story.php?objet=373870>